

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 27 novembre au 1er décembre 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 27 novembre au 1er décembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 8 876 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
29/11/2017	1.700	90,10	89,73	90,48	153.164	En bourse via Euronext
30/11/2017	2.176	90,16	89,47	91,60	196.181	En bourse via Euronext
01/12/2017	5.000	89,58	89,10	90,51	447.908	En bourse via Euronext
Total	8.876	89,82			797.253	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 1^{er} décembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.681.311 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 20.000 au titre du contrat de liquidité.